New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Denise Hebert		Le 12 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Garderie Royaume des papillons		2021088
Adresse		**Numéro de téléphone**
65 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3P3		(506) 743-5165
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative en milieu familial	6	NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Monica Maltais	Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	01 nov. 2026	05 nov. 2026
Commentaires: Le 5 novembre, 2026, l'exploitante fait parvenir par courriel à l'inspectrice une copie des exercices d' évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie. La lacune est maintenant conforme.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	01 nov. 2026	05 nov. 2026
Commentaires: Le 5 novembre, 2026, l'exploitante fait parvenir par courriel à l'inspectrice une copie de la vérification du parc extérieur incluant la vérification de tout équipement fixe. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

L'exploitante fait parvenir les documents à l'inspectrice par courriel.

Aucune visite sur les lieux ne fut effectuée.

original signé par
Monica Maltais — Le 12 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Denise Hebert — Le 12 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"